Insee Analyses
Bourgogne-Franche-Comté

N° 73
Juillet 2020

La Côte-d'Or, dynamisme métropolitain à l'est et petites centralités essentielles à la population en décroissance à l'ouest

Département au cœur d'une région entrée en décroissance démographique, la Côte-d'Or est l'un des rares à gagner encore de la population. À l'échelon départemental, il symbolise les fractures territoriales d'une région industrielle, agricole et peu densément peuplée.
Poumon économique et capitale régionale, la métropole dijonnaise porte largement cette croissance démographique. Pour autant l'emploi a reculé entre 2012 et 2017, en lien avec un déclin industriel prononcé. Portée par ses spécificités viticoles et touristiques, l'aire urbaine de Beaune bénéficie d'une dynamique économique plus marquée. Autour de Dijon et de Beaune, les territoires péri-urbains continuent à se densifier avec une économie en mutation. Enfin, les zones à l'ouest et au nord du département, plus isolées et maillées par des petites villes comme Montbard ou Châtillon-sur-Seine, poursuivent pour la plupart leur décroissance démographique et économique. Parties prenantes d'une vaste diagonale de territoires déclinants, elles restent des pôles d'emploi et d'équipement essentiels au service d'une population vieillissante.

Mélanie Bouriez, Charles Pilarski (Insee)

Point de passage obligé d'une importante partie du trafic routier national et international, la Côte-d'Or est un carrefour entre l'Europe du sud au travers de l'axe Paris-Lyon-Marseille, et l'Europe de l'est *via* Besançon et la plaine d'Alsace. Elle bénéficie du développement de la métropole dijonnaise, capitale régionale, et également de celui de Beaune, seconde grande aire urbaine du département.

La Côte-d'Or, moteur démographique et économique de la région

Au cœur d'une région entrée en décroissance démographique, le département de Côte-d'Or reste un poumon démographique et économique. Au 1er janvier 2017, le département compte 6 400 habitants de plus que 5 ans auparavant (+ 0,2 % par an), pour un total de 533 800 habitants. Avec le Doubs, c'est le seul en croissance.

Comme la région, le département est traversé par de multiples fractures territoriales *(figure 1)*. Ainsi, de l'est au sud du département, la plaine de la Saône est très urbanisée et bénéficie d'un fort maillage routier comme ferroviaire. Elle concentre l'essentiel de la population, de l'emploi et des équipements. À l'inverse, le nord et une large moitié ouest, territoires de plateaux plus accidentés, sont structurés autour de petites villes à la population plus vieillissante qui animent de vastes territoires peu densément peuplés.

Rôle déterminant de Dijon Métropole dans les dynamiques départementales

Seule métropole de la région, l'intercommunalité de Dijon joue un rôle déterminant dans les dynamiques départementales et régionales. Son aire d'influence est considérable : son aire urbaine couvre 38 % de la superficie départementale et 75 % de sa population : 3/4 des communes de plus de 1 000 habitants en font partie. Cette concentration s'explique d'abord par la densité des axes de communication autour de la métropole, qui facilitent l'accès à Dijon et permettent de développer les villes alentours. Son positionnement géographique aux portes d'un vaste espace peu urbanisé à l'ouest et au nord, conforte son attractivité faute de concurrence avec d'autres pôles.

La population de Dijon Métropole continue à augmenter. Entre 2012 et 2017, la collectivité a gagné 1 400 habitants par an, ce qui représente plus que les gains de population du département dans son ensemble. C'est grâce à un solde naturel largement positif que la population augmente, conséquence de la présence d'une population jeune. Les étudiants représentent près de 12 % des habitants. Ils bénéficient d'une offre de formation supérieure développée et diversifiée, notamment dans l'agro-alimentaire et le secteur médical.

Avant le début des années 2010, les départs l'emportaient sur les arrivées. Le solde migratoire de Dijon Métropole s'est équilibré depuis. C'est une des conséquences des politiques locales visant à limiter la péri-urbanisation. L'attractivité de Dijon Métropole est d'abord extérieure au département : près des trois quarts des nouveaux

1 La Côte-d'Or, très urbanisée à l'est mais aux larges étendues peu denses à l'ouest

Densité de population du département de Côte-d'Or en 2017 (lissage à 10 km)

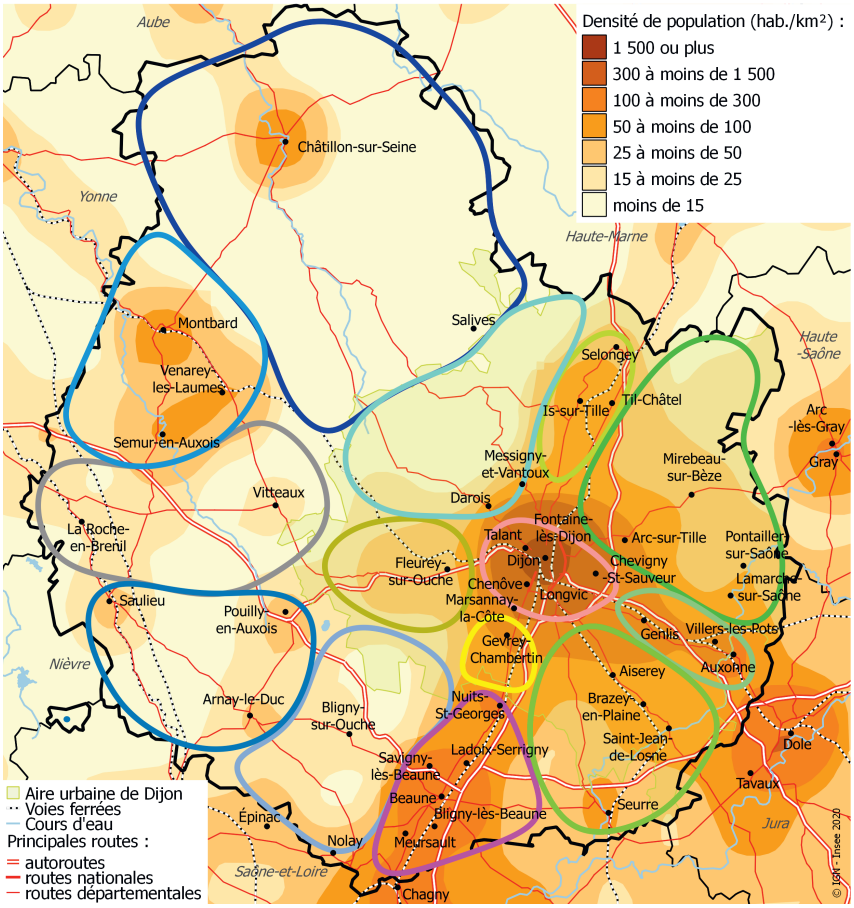

Note de lecture : le contour des zones a été établi sur la base de regroupements de communes aux dynamiques économiques et démographiques semblables.

Source : Insee, Recensement de la population 2017 (enquêtes annuelles du recensement de 2015 à 2019)

arrivants ne résidaient pas en Côte-d'Or avant. Il s'agit souvent des populations originaires de l'ancienne région Bourgogne ; en particulier des étudiants qui s'installent dans la commune de Dijon.

L'attractivité économique de Dijon Métropole est importante. Le territoire concentre près de 60 % de l'emploi départemental. Les actifs viennent parfois de loin pour y travailler. Plus du tiers des emplois sont occupés par des non-résidents, périurbains pour la majeure partie mais également habitants de Saône-et-Loire et dans une moindre mesure du Doubs et du Jura. L'appareil de production est diversifié : dans l'industrie (agro-alimentaire, chimie et pharmacie, équipements électriques, machines), les services marchands (commerces, banques et assurances, restauration, services aux entreprises), les services non-marchands (université, hôpital, emplois liés au statut de capitale régionale). Les emplois qualifiés, nombreux, sont en forte croissance : on compte plus de 1 000 cadres supplémentaires entre 2011 et 2016.

Alors que la croissance démographique reste soutenue, Dijon Métropole a perdu des emplois

Dans la métropole dijonnaise, la croissance démographique est soutenue mais reste fragile. Le solde naturel décroît progressivement en raison du vieillissement de la population, qui touche tous les territoires. L'attractivité résidentielle s'est nettement redressée depuis le début des années 2010. Mais elle est dépendante des comportements de deux populations très mobiles : d'une part les étudiants qui sont certes nombreux à s'installer à Dijon, mais sont aussi nombreux à en partir ; d'autre part les couples, un peu moins nombreux à déménager, qui quittent la métropole pour s'installer en périphérie afin de bénéficier de conditions de vie plus favorables.

Par ailleurs, Dijon Métropole subit un ralentissement économique. Pour la première fois, l'emploi a diminué *(figure 2)* : près de 5 000 emplois en moins entre 2011 et 2016 (- 0,6 % par an). Les destructions ont été importantes dans l'industrie. Le secteur a perdu 3 500 emplois sur la même période, principalement ouvriers. En Côte-d'Or, Dijon Métropole n'est pas une exception. L'intensité de la désindustrialisation est particulièrement marquée. Les pertes dans la métropole représentent près des trois quarts des emplois industriels perdus dans le département. En 2016, pour la première fois, il y avait plus de cadres sur le territoire de Dijon Métropole que d'ouvriers. Mais contrairement à un département comme le Jura, la diminution de l'emploi industriel à Dijon comme en Côte-d'Or correspond plus souvent à des baisses d'effectifs qu'à des fermetures d'établissements. L'appareil de production reste donc relativement préservé. Malgré la croissance démographique, l'emploi public comme l'emploi présentiel ont diminué. Dans le même temps le secteur tertiaire, généralement très créateur d'emploi dans les métropoles, a stagné. En revanche, comme ailleurs, l'emploi de la sphère productive a été dynamique dans les services aux entreprises notamment dans la logistique.

À l'inverse, l'économie de Beaune a tiré profit de sa spécificité viticole et touristique

La zone de Beaune a connu dans le même temps une trajectoire plus favorable. Abritant un marché de l'emploi cinq fois plus petit que celui de la métropole dijonnaise, elle est l'une des seules zones de Côte-d'Or en expansion économique. Si l'emploi industriel s'est érodé comme ailleurs, toutes les autres activités ont été en croissance. La filière viticole, emblématique de ce territoire avec des appellations comme Meursault, Pommard ou Chassagne-Montrachet, a largement contribué à cette vitalité économique. Le secteur touristique et celui de la restauration ont également été très dynamiques, grâce au patrimoine historique et culturel de la cité. Établissement emblématique, les Hospices Civils de Beaune jouent à ce titre un rôle de premier plan dans ces trois activités majeures.

Nuits-Saint-Georges, pôle secondaire de la zone beaunoise, partage en grande partie les caractéristiques économiques de la ville de Beaune. Économie encore plus spécialisée, portée quasi exclusivement par la viticulture, elle bénéficie également du développement des

2 L'emploi diminue dans la quasi totalité des territoires de Côte-d'Or, à Dijon comme ailleurs

Variation de l'emploi au lieu de travail en Côte-d'Or entre 2011 et 2016

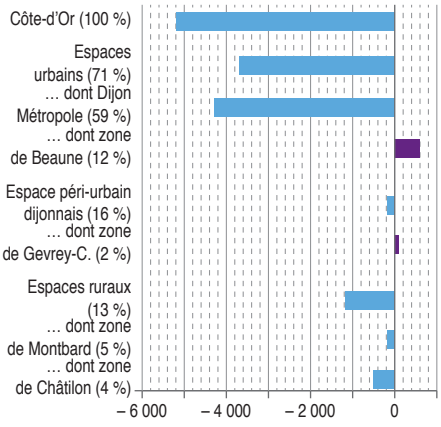

Source : Insee, Recensement de la population 2011 et 2016 (enquêtes annuelles du recensement de 2009 à 2018)

activités de la filière comme le transport, mais aussi les activités touristiques et culturelles.
Malgré le dynamisme économique de la zone beaunoise, la population résidente tend à diminuer, le solde migratoire restant déficitaire. En effet les terrains disponibles pour construire des logements sont peu nombreux car largement mobilisés par l'activité viticole. Alors que la zone bénéficie de 1,3 emploi pour un actif résident, le dynamisme économique de Beaune a conduit à une augmentation des navettes domicile-travail *(figure 3)*. Ces navetteurs habitent dans les territoires alentours à l'ouest (Nolay) et à l'est (Seurre). Mais les navettes se sont aussi développées depuis les zones plus peuplées comme Dijon Métropole et surtout le nord de la Saône-et-Loire, particulièrement bien reliées *via* les axes autoroutiers A31 et A6.

Gevrey-Chambertin partie prenante du dynamisme économique de la dorsale Dijon-Beaune

Contrairement à d'autres pôles d'emploi, une part importante d'actifs résidant dans l'aire urbaine de Beaune travaillent dans d'autres territoires. Ces liens se sont renforcés au sud avec la Saône-et-Loire, département avec lequel Beaune entretient des rapports privilégiés. Mais les navettes se sont surtout développées vers le nord, favorisées par le réseau routier et la ligne ferroviaire qui permet de relier Beaune à Dijon en une vingtaine de minutes.
Entre ces deux zones s'étend un territoire à dominante péri-urbaine dont Gevrey-Chambertin est la principale commune. Bipolarisé par Dijon et Beaune, il bénéficie directement de leur proximité. Près des deux tiers des actifs qui y résident travaillent hors de cette zone, bien souvent à Dijon Métropole ou près de Beaune.
Mais contrairement aux autres territoires péri-urbains, la zone de Gevrey-Chambertin est la seule qui a conservé une économie productive importante. C'est d'abord une zone viticole de premier plan, avec des appellations de renommée internationale. Le secteur agricole qui représente 15 % de l'emploi a continué à y croître, comme à Beaune avec laquelle elle partage cette spécificité économique. Mais c'est aussi une zone où la logistique est en croissance. Elle représente un emploi sur six. Elle y est très implantée avec des établissements de grands groupes comme La Poste, SNCF ou Trans Europ Express.
La dorsale économique qui s'étend de Beaune jusqu'à Dijon en passant par Gevrey-Chambertin forme un ensemble de plus en plus intégré. Pourtant péri-urbaine dans sa morphologie, la grande majorité des emplois situés dans la zone de Gevrey-Chambertin sont occupés par des non-résidents. Comme pour Beaune, les navettes se sont donc développées à la fois depuis, mais aussi vers cette zone. Ces territoires partagent la même orientation sectorielle viticole, avec un positionnement de haut de gamme qui explique leur dynamisme économique. Ils partagent aussi des caractéristiques sociales similaires, un niveau de vie élevé, une population jeune, vecteur d'un solde naturel en excédent, et une certaine forme de ségrégation résidentielle liée à une attractivité désormais limitée par des prix de l'immobilier élevés.

Au sud-est et au nord de Dijon, une péri-urbanisation proche de la saturation

Mis à part Gevrey-Chambertin dont la population a stagné, tous les territoires limitrophes de la métropole dijonnaise ont gagné de la population. La péri-urbanisation s'y est poursuivie, à des rythmes toutefois différenciés.
Dans les zones périurbaines les plus denses, le long de l'autoroute A39 au sud-est comme à proximité de l'autoroute A31 au nord, les effets de la dédensification de Dijon sont toujours plus marqués. Les familles s'y sont installées massivement dès les années 1980, attirées par des logements plus spacieux, une proximité avec les entreprises situées en majorité dans l'est-dijonnais, et un réseau de transport performant qui facilite les déplacements. L'économie de ces petits bourgs était plutôt industrielle et productive. En trente ans, ils ont tous connu une transformation en profondeur de leur économie. Sur l'axe sud-est, un déclin industriel très marqué dans les années 2000 s'est conjugué à une croissance démographique toujours soutenue. Ce qui a accéléré la résidentialisation du territoire. Désormais, l'attractivité résidentielle s'est transformée : après des décennies de croissance, les petites villes comme Genlis ou Auxonne semblent saturées, limitées par la raréfaction du foncier disponible pour la construction de maisons. Elles connaissent à leur tour une forme de péri-urbanisation. Elles perdent désormais des habitants au profit de leur périphérie.

La péri-urbanisation se poursuit dans les territoires moins denses

La péri-urbanisation se poursuit désormais dans les autres territoires, moins bien connectés à Dijon mais bénéficiant encore d'espaces disponibles pour se loger. Il s'agit de petites villes autour de 2 500 habitants, situées dans l'est dijonnais. Les alentours

3 L'attractivité économique de Beaune se renforce

Évolution des flux domicile-travail entre zones de Côte-d'Or entre 2006 et 2016

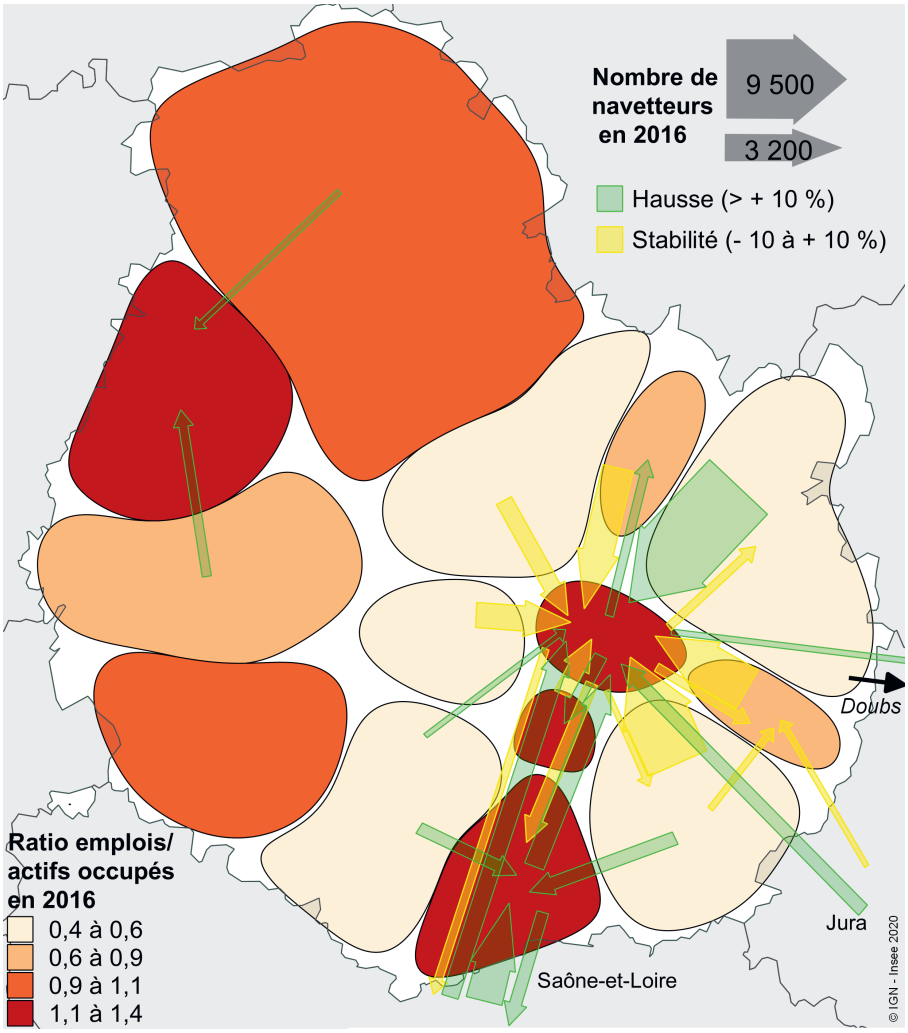

Source : Insee, Recensement de la population 2006, 2011 et 2016 (enquêtes annuelles du recensement de 2004 à 2018)

de Mirebeau-sur-Bèze et d'Arc-sur-Tille connaissent la croissance démographique la plus vive. Grâce à un solde migratoire positif et depuis peu un excédent naturel lié au rajeunissement de sa population, cet espace tire parti du développement économique de la banlieue est de Dijon. C'est également le cas au sud, près de Brazey-en-Plaine ou de Seurre, qui bénéficient en plus d'un accès à la zone d'emploi de Beaune. Dans tous ces territoires l'artificialisation augmente rapidement, en raison de la disponibilité en terrain constructible, et du niveau de vie des nouveaux arrivants, plus élevé que celui des résidents.
Dans l'ouest dijonnais, la population augmente également mais à un rythme moindre. Plus vieillissantes et moins attractives, ces zones rurales, plus éloignées et souvent moins accessibles, n'ont pas connu la même poussée démographique. La pression économique comme environnementale qui accompagne généralement les mouvements péri-urbains est donc moins marquée. Si leur économie devient de plus en plus présentielle, elles ont conservé une orientation productive significative qui leur permet encore d'offrir de l'emploi localement.

Peu connectées à Dijon ou Beaune, les petites centralités de l'ouest poursuivent leur déclin

Au-delà de leur périphérie immédiate, l'influence de Dijon et de Beaune est nettement plus faible. Partie prenante de la large diagonale de faible densité qui s'étend des Ardennes jusqu'au Limousin, le déclin démographique y est très prononcé.
Tous ces territoires sont polarisés autour de petits pôles de plus 5 000 habitants comme Châtillon-sur-Seine, Montbard, ou Pouilly-en-Auxois. Leur développement repose sur l'économie de ces petites villes, qui animent des territoires très peu denses aux contours déterminés par l'accessibilité routière. Ils concentrent la majeure partie des entreprises de leur zone. Globalement l'emploi total a diminué. Pour autant, ces petites centralités continuent à jouer un rôle important de pôle d'équipement, pour une population par ailleurs plus âgée et plus fragile du point de vue économique et social.

Le Châtillonnais poursuit une décroissance amorcée depuis longtemps

La vaste zone du Châtillonais au nord du département est la plus en difficulté. Zone la moins dense du département avec seulement 10 habitants par km², elle est encore moins connectée au reste du département : le pôle d'emploi le plus proche de Châtillon-sur-Seine, Chaumont, est à plus de 45 min par la route. Dans ce territoire de 22 000 habitants à l'économie historiquement industrielle et agricole, l'emploi a diminué de près du quart en 25 ans. Le tissu économique a été durablement pénalisé par ces orientations sectorielles : l'emploi industriel a par exemple été divisé par 2,5 en 50 ans. Les principaux employeurs relèvent surtout de la sphère publique, comme le centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or à Châtillon-sur-Seine, et le CEA à l'extrême sud-est de la zone.
Le Châtillonais perd des habitants de façon continue depuis les années 1980. À l'exode rural lié au déclin économique, s'ajoute désormais le vieillissement rapide de la population. La part de personnes âgées est la plus forte du département. Il y a désormais moins d'actifs que d'inactifs parmi la population.
Bien qu'en décroissance démographique, la ville de Châtillon-sur-Seine est la seule commune relativement peuplée de ce vaste espace. Elle constitue donc un pôle d'équipement essentiel pour tout ce territoire et même au-delà, jusque dans l'Aube. Pour autant, ces fonctions de centralité se sont réduites récemment. Ce qui n'est pas sans conséquence sur l'accessibilité aux services publics d'une population plus âgée et donc moins mobile, mais aussi plus souvent précaire.

Montbard, un territoire résilient qui affirme ses fonctions de centralité

Si la plupart des territoires ruraux de l'ouest souffrent de la décroissance démographique et du déclin industriel, la zone de Montbard fait office d'exception. Proche de l'autoroute, dotée de l'unique desserte de TGV de l'axe Paris-Dijon, sous-préfecture du département, elle a depuis le début des années 2010 endigué son déficit d'attractivité. Elle attire désormais suffisamment de retraités, pour partie d'anciens résidents dijonnais qui compensent le départ des jeunes.
L'économie est organisée sur le triangle formé par trois pôles d'emploi, Montbard, Venarey-les-Laumes et Semur-en-Auxois. Elle a préservé son appareil de production industriel avec la présence d'établissements comme les Ateliers d'Armançon, Salzgitter Mannesman ou Valinox. L'emploi public est également toujours très présent et a même augmenté, notamment dans les établissements sanitaires ou médico-sociaux comme à Semur-en-Auxois.
Positionnée à un carrefour routier, la zone est pourvoyeuse nette d'emploi pour les territoires environnants. On y compte 1,13 emplois par actif résident. Aussi, près de 2 200 personnes s'y rendent pour travailler, depuis l'Auxois au sud, le Châtillonais au nord ou encore le Tonnerrois à l'ouest. Ce dynamisme témoigne du rôle de plus en plus central du Montbardois pour l'ouest de la Côte-d'Or et l'est de l'Yonne avec qui il partage des caractéristiques similaires. ■

Sources et définitions

Le **recensement de la population (RP)** fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques.

La **Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)** est une source sur l'emploi salarié au lieu de travail.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties. Il est ici estimé par le solde migratoire apparent, différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Activités présentielles : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone.

Activités productives : activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
CS 11997
25020 BESANÇON CEDEX
Directeur de la publication :
Moïse Mayo
Rédactrice en chef :
Katy Lequin
Mise en page :
STDI
Crédits photos :
CRT, L. Cheviet
ISSN : 2497-4455
Dépôt légal : juillet 2020
© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Chassard M., « Petites vlles de Bourgogne-Franche-Comté, un passé démographique et industriel qui contribue au déficit de croissance », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 38, juillet 2018.
- Ulrich A., Ville H., Brion D., « Les étudiants s'installent à Dijon, les familles dans sa couronne », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 26, décembre 2017.
- Bouriez M., Chassard M., « Les 18 espaces ruraux de Bourgogne-Franche-Comté, parfois attractifs, souvent isolés, toujours en évolution », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 57, juin 2019.

Insee
Bourgogne-
Franche-Comté